

## Entente de confidentialité, non-concurrence et non-sollicitation (fabricant)

### VERSION ÉTENDUE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- PRÉAMBULE
- OBJET
  - Divulgence de l'information confidentielle
  - Liste des éléments d'information confidentielle
  - Divulgence ultérieure d'éléments additionnels
  - Définitions
- CONSIDÉRATION
  - Obligation de confidentialité
  - Durée de l'obligation de confidentialité
  - Remise des éléments d'information confidentielle
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
  - Représentants des Parties
  - Communications électroniques
  - Propriété de l'information confidentielle
  - Propriété intellectuelle relative à l'information confidentielle
  - Absence de licence relative à l'information confidentielle
  - Personnes ayant accès à l'information confidentielle
  - Confidentialité requise des représentants du Fabricant
  - Fins de l'accès à l'information confidentielle
  - Utilisation de l'information confidentielle
  - Absence de responsabilité pour utilisation non autorisée
  - Exactitude de l'information confidentielle
  - Obligations du Fabricant
  - Obligations de l'Entreprise
  - Représentations et garanties du Fabricant
  - Représentations et garanties de l'Entreprise
  - Information confidentielle appartenant à un tiers
  - Remise anticipée des éléments d'information confidentielle
  - Libération de l'obligation de confidentialité
  - Obligation légale ou judiciaire de divulguer l'information confidentielle
  - Exclusivité des services du Fabricant
  - Interdiction de communiquer avec les clients de l'Entreprise
  - Engagement de non-concurrence
  - Engagement de non-sollicitation de clientèle
  - Engagement de non-sollicitation de personnel
  - Injonction
  - Dommages-intérêts
  - Prolongation de la durée d'un engagement non respecté
  - Engagements distincts
  - Caractère raisonnable des engagements

- Réduction judiciaire des engagements
  - Réduction discrétionnaire des engagements
  - Relation entre les Parties
  - Autres ententes entre les Parties
  - Absence de défense
  - Frais juridiques raisonnables
  - Frais professionnels relatifs à la présente Entente
- DISPOSITIONS GÉNÉRALES
    - Force majeure
    - Autonomie des dispositions
    - Avis
    - Titres
    - Annexes
    - Absence de renonciation
    - Droits cumulatifs et non alternatifs
    - Totalité et intégralité de l'entente
    - Modification de l'entente
    - Genre et nombre
    - Inaccessibilité
    - Computation des délais
    - Devises
    - Lois applicables
    - Élection de domicile
    - Exemplaires
    - Portée de l'entente
    - Solidarité
    - Écoulement du temps
  - ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ENTENTE
  - DURÉE DE L'ENTENTE
  - FIN DE L'ENTENTE
  - RECONNAISSANCE DES PARTIES
  - SIGNATURE DES PARTIES
  - INTERVENTION
  - ANNEXE: Liste des éléments d'information confidentielle
  - ANNEXE: Représentants du Fabricant

### ***VERSION ABRÉGÉE***

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- OBJET
  - Divulgence de l'information confidentielle
  - Liste des éléments d'information confidentielle
  - Divulgence ultérieure d'éléments additionnels
- CONSIDÉRATION
  - Obligation de confidentialité

- Durée de l'obligation de confidentialité
- Remise des éléments d'information confidentielle
  
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
  - Engagements de non-concurrence, non-sollicitation de clientèle et non-sollicitation de personnel
  - Injonction
  - Dommages-intérêts
  - Caractère raisonnable des engagements
  - Réduction judiciaire des engagements
  
- ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE ET FIN DE L'ENTENTE
- SIGNATURE DES PARTIES